

Règlement criterium série B du Piranha TT Waterloo(BBW319)

- Le tournoi est réservé aux affiliés des deux ailes de la F.R.B.T.T ou à une fédération reconnue par l'ITTF.
- Le tournoi est autorisé sous le n° TRBBW2023-11
- Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de l'ASBL FRBTT.
- Le tournoi se déroulera sur 24 tables des marques Donic et Sponeta.
Toutes les tables sont de couleur verte.
- Les matchs se feront avec des balles de couleur blanche en plastique de la marque Gewo.
- Les inscriptions se font en direct sur le site du cpbbw.be jusqu'au jeudi 06 octobre minuit.
(⚠ MAXIMUM 64 PAR SERIES) – En cas de problème, contacter Béatrice Willems par mail : beaswillems@gmail.com ou par GSM : 0473/54.64.87
- Un joueur peut s'inscrire dans maximum 2 séries, celle de son classement et celle immédiatement supérieure. Pour pouvoir s'aligner dans une seconde série, le joueur ou la joueuse est tenu de participer à la série de son classement.
- Plus aucunes inscriptions ne pourront être acceptées le jour de la compétition.
- Le montant de l'inscription est de 7€ pour 1 série et de 12€ pour 2 séries.

- Les matchs se jouent en 3 sets gagnants. Le 1er tour se joue en poule de 4 joueurs.
Si le nombre d'inscrits ne devaient pas être suffisant une ou deux poules maximum pourraient être composées de 3 joueurs seulement. Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tour finale.
- Les tours suivants se jouent en 3 sets et sont à élimination directe !
- Les tours finaux se jouent immédiatement après les poules.

- Les joueurs doivent se présenter à la table du juge-arbitre 30 minutes avant le début de leur série.
- Tout joueur absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché.
- En cas d'absence prévenue après la clôture des inscriptions, le droit d'inscription reste dû.
- Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€ même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.
- Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€.
- Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48 heures annulera l'éventuelle amende.

- Tout refus/absence d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50€.
- Les derniers de poule et les perdants des tours finaux devront arbitrer un match désigné sous peine d'amende.

- Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires pour le bon déroulement du tournoi.
- Le comité décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol.
- Il est strictement interdit d'utiliser dans la salle des chaussures employées pour atteindre le complexe sportif
- Les semelles de chaussures de couleur noire et traçante sont proscrites
- Directeur du tournoi : Valentin Janssens

- ⚠ Mesures Covid19 : Les règles sanitaires du moment seront d'application. Le règlement est susceptible d'être adapté suite aux changements éventuels de la politique sanitaire.

Horaire des séries :

09H00 série D : 96 Inscrits Maximum

10H30 série NC/E6 : 64 inscrits Maximum

12H00 série C : 64 inscrits Maximum

13H30 série E : 64 inscrits Maximum

16H00 série B : 64 inscrits Maximum